

Mediacom.

Mediacom + Programme de connectivité abordable

Connecter plus de gens à un Internet haut débit et abordable.

Le Programme de connectivité abordable (ACP) est une subvention du gouvernement fédéral qui accorde aux foyers admissibles jusqu'à 30 USD par mois pour leurs frais de connexion haut débit.*

Mediacom est un fournisseur d'accès Internet qui participe à ce programme et qui permet aux familles et aux personnes remplissant les conditions requises de bénéficier des avantages du ACP dans toutes les régions où Mediacom propose des services haut débit.



En quoi consistent les avantages du ACP?

- Jusqu'à **30 USD par mois** pour le service Internet à domicile.
- Jusqu'à **75 USD par mois** pour les foyers vivant sur des terres tribales répondant aux conditions requises.

Qui est éligible?

Un foyer est éligible si l'un de ses membres remplit au moins l'un des critères ci-dessous:

- A un revenu inférieur ou égal à 200 % du seuil de pauvreté fédéral
- Participe à certains programmes d'aide gouvernementale tels que SNAP, Medicaid, Federal Housing Assistance, SSI, WIC ou Lifeline
- Participe à des programmes communautaires spécifiques, tels que le Bureau of Indian Affairs General Assistance, Tribal TANF, ou le programme de distribution alimentaire dans les réserves indiennes
- Est autorisé à recevoir des prestations dans le cadre du programme de repas gratuits ou à prix réduit ou du programme de petits déjeuners scolaires, y compris par le biais de la clause d'éligibilité communautaire de l'USDA
- A reçu une bourse fédérale Pell Grant pendant l'année d'attribution en cours

L'inscription est simple grâce au portail ACP de Mediacom:

mediacomcable.com/acp

Démarches simples pour s'inscrire en ligne en un seul clic:

- ✓ Vérifiez si vous habitez dans une région desservie par Mediacom
- ✓ Vérifiez si votre foyer est éligible au ACP
- ✓ Recevez un numéro de vérification d'éligibilité (inscription aux avantages du gouvernement fédéral)

✓ NOUVEAUX clients

Une fois la vérification effectuée, Mediacom fixe un rendez-vous pour l'installation de votre service Internet haut débit.

- ✓ **Clients ACTUELS éligibles à l'allocation ACP**
Vous devez appeler Mediacom pour communiquer votre numéro de vérification d'éligibilité ; lorsque la vérification est ajoutée à votre compte, votre allocation ACP apparaît désormais comme un crédit sur votre facture mensuelle. Appelez le : 855-330-6918 (gratuit)

Pour en savoir plus : appelez le 855-330-6918, ou consultez le site mediacomcable.com/acp



Internet à domicile abordable et plus rapide que jamais grâce à :

Connect 2 Compete PLUS

L'offre Internet à domicile Connect 2 Compete PLUS (C2C+) de Mediacom, qui propose un service Internet à domicile à faible coût (ou gratuit) ; désormais avec des débits plus rapides et une éligibilité plus large pour aider davantage de monde à se connecter et à rester connecté.

- C2C+ offre des vitesses de téléchargement sur Internet allant jusqu'à 100 Mbps
- 30 USD/mois (0 USD si le crédit du ACP est appliqué)



Connect 2 Compete PLUS

- Vitesses de téléchargement allant jusqu'à 100 Mbps
- 30 USD/mois (0 USD si le crédit du ACP est appliqué)
- Wi-Fi à domicile inclus
- Pas de dépôt de garantie, pas de contrat et pas de limite de données ni de frais d'installation ou d'équipement
- Disponible pour les clients qui remplissent les conditions du programme fédéral de connectivité abordable (Affordable Connectivity Program ou ACP) ou ayant un enfant du foyer scolarisé de la maternelle au secondaire qui est inscrit au programme national de repas scolaires. Les clients qui remplissent les conditions requises pour bénéficier de la prestation ACP peuvent choisir de s'inscrire ou non au Programme
- Les clients inscrits au Programme peuvent recevoir un crédit allant jusqu'à 30 USD par mois sur le coût de l'offre internet C2C PLUS de Mediacom (ou un crédit allant jusqu'à 30 USD pour le débit Internet Mediacom qu'ils choisissent).

Qui peut bénéficier de l'allocation mensuelle ACP?

Un foyer est éligible si l'un de ses membres remplit au moins l'un des critères ci-dessous :

- A un revenu inférieur ou égal à 200 % du seuil de pauvreté fédéral
- Participe à certains programmes d'aide gouvernementale tels que SNAP, Medicaid, Federal Housing Assistance, SSI, WIC ou Lifeline
- **Participe à des programmes communautaires spécifiques**, tels que le Bureau of Indian Affairs General Assistance, Tribal TANF, ou le programme de distribution alimentaire dans les réserves indiennes
- **Est autorisé à recevoir des prestations** dans le cadre du programme de repas gratuits ou à prix réduit ou du programme de petits déjeuners scolaires, y compris par le biais de la clause d'éligibilité communautaire de l'USDA
- A reçu une bourse fédérale Pell Grant pendant l'année d'attribution en cours

Pour bénéficier de l'allocation mensuelle ACP, inscrivez-vous au Programme de connectivité abordable et choisissez Mediacom comme fournisseur de services.

- C2C PLUS est disponible pour les particuliers et les familles qui remplissent les conditions requises pour bénéficier du Programme, même si le client choisit de NE PAS appliquer la prestation ACP à son service mensuel Mediacom.*
- Si un foyer éligible reçoit déjà une allocation ACP d'un autre fournisseur de services, les membres de ce foyer **ne peuvent pas** recevoir une allocation ACP supplémentaire de Mediacom.
- **Les clients peuvent transférer leur allocation ACP d'un autre fournisseur de services à Mediacom. Ces transferts sont autorisés lorsque le client en fait spécifiquement la demande (limité à un transfert par mois civil).** Pour transférer un crédit ACP chez Mediacom, veuillez appeler le 855-330-6918.
- ACP est un programme de subventions du gouvernement et en cas de cessation du programme, ou si un foyer n'est plus éligible, les clients seront soumis aux tarifs, termes et conditions habituels de Mediacom.
- L'allocation ACP est non transférable et est limitée à une seule réduction mensuelle par foyer.

L'inscription est simple ;
utilisez le portail ACP de Mediacom :
<https://mediacomcable.com/acp>

*Les critères d'éligibilité au Programme seront utilisés pour déterminer si un client peut bénéficier du service Internet Connect2Compete Plus. Toutefois, le simple fait d'être « éligible au ACP » ne signifie pas que le foyer a adhéré au ACP auprès de Mediacom ou qu'il peut appliquer l'allocation ACP à ce plan de service. Afin de recevoir un avantage ACP pour ce plan de service, un foyer éligible doit être inscrit au ACP et choisir Mediacom comme fournisseur de services.